

TOURNES

Info

NUMÉRO 12

Février 2020



C.C.A.S. : une première
chasse aux œufs



Voirie : la rénovation se poursuit



Diapason : vingt ans déjà



Le magazine
de la commune de Tourne

■ **LE MOT DU MAIRE**

2 Editorial - Sommaire

3 Cérémonies commémoratives

■ **FÊTES ET CÉRÉMONIES**

4 Une brocante sous le soleil - Journée du patrimoine

5 « La Tournésienne », une deuxième édition réussie - Une rose, un espoir - Courses cyclistes

6 Printemps musical - Théâtre

7 Des Tournésiens au Sénat

8 Ainsi font, font... - Journée robotique

9 Festivités estivales

■ **AFFAIRES SCOLAIRES**

10 Un préau pour les maternelles - Le Pôle scolaire à l'heure du numérique

11 Nouvelle histoire naturelle

■ **C.C.A.S.**

12 Chasse aux œufs, une première

13 A.L.S.H.7

14 Saint-Nicolas

15 Repas des Anciens

■ **TRAVAUX**

16 La commune aux petits soins pour sa voirie

17 Retour en images sur les travaux de voirie

18 Mise en conformité des bâtiments communaux - Rénovation de l'Eglise Saint-Martin

■ **TERRITOIRES**

19 Forêt des Onze Communes, un patrimoine méconnu

■ **FINANCES**

20 Budget 2019, la part belle aux investissements

■ **NOTRE VILLAGE**

22 La Pépîne, espace sans tabac

23 Vœux du Maire

24 Assemblée Générale des Anciens Combattants - Découverte de munitions de guerre - Réunion des Maires à Tournes

25 Les vingt ans de Diapason

26 Bien vivre ensemble

27 Agenda 2020 - Etat civil 2019

28 Photos primées au concours 2019

Mairie de Tournes - 2 rue de la Citadelle
08090 TOURNES - Téléphone : 03 24 52 93 04

Horaires - Lundi au vendredi : 9h30 à 11h30 - Mardi :
16h00 à 19h00

Site : www.tournes.fr

Facebook : www.facebook.com/tournes.fr

Directeur de publication : Gérard CARBONNEAUX

Comité de rédaction : Isabelle BERTRAND, Gérard CARBONNEAUX, Philippe CLAUSSE, Aline HAPLIK, Monique JOIGNAUX, Jean-Pierre LESIEUR, Gwénaél WEBER.

Crédit Photos : Mairie de TOURNES - Tirage :
600 exemplaires - Dépôt légal : février 2020.

Mise en page et impression : Imprimerie Bayart-Guillemain - Parc d'Activités du Val de Vence
08000 Charleville-Mézières - 03 24 37 04 66.



Madame, Monsieur,

Nous habitons à Tournes et nous sommes habitués à notre environnement. Les éléments de confort sont nombreux et il ne nous manque pas grand-chose, ce qui nous évite des déplacements qui seraient souvent longs et fatigants.

Pour cela, il faut souligner l'engagement de tous les acteurs qui œuvrent au village : artisans, commerçants, industriels, enseignants, professionnels de santé, associations...

Notre cadre de vie est très agréable, les installations municipales sont multiples et concourent au bien-être des habitants de tous âges. L'entretien nécessite une implication assidue de nos équipes. La perfection n'étant pas de ce monde, des interventions ne sont pas toujours immédiates ; la charge de travail est importante et éclectique. Devant maintenant respecter les nouvelles normes environnementales et ne plus utiliser certains produits d'entretien, notre équipe fait face.

L'engouement des entreprises qui projettent de s'installer sur la Zone Émeraude n'est pas étranger à cette qualité de vie ambiante. C'est un véritable foisonnement d'activités industrielles et commerciales à la pointe du progrès.

Les voyageurs qui passent par Tournes nous font remarquer l'attrait que représente notre village. Nous n'oublions pas de rappeler l'implication des habitants qui participent à ce cadre de vie en entretenant les abords de leurs habitations. Qu'ils en soient ici remerciés.

Bien à vous,

Gérard CARBONNEAUX
Maire de Tournes

Chaque année, la Municipalité organise quatre cérémonies commémoratives. Les associations d'anciens combattants et les élus locaux y prennent part, ainsi que les jeunes de la commune.

8 MAI, COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE

Le 8 mai marque la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe occidentale.



8 SEPTEMBRE, LE BOIS DE LA ROSIÈRE

Un hommage est rendu chaque deuxième dimanche de septembre à la mémoire des 13 patriotes fusillés au Bois de la Rosière, le 29 août 1944, souvenir tragique de notre histoire locale.



13 JUILLET, FÊTE NATIONALE

Le 14 Juillet est la fête nationale de la République française. Elle a été instituée par la loi Raspail du 6 juillet 1880, pour commémorer la prise de la Bastille du 14 juillet 1789.



11 NOVEMBRE, L'ARMISTICE

Instaurée par la loi du 24 octobre 1922, cette journée célèbre l'Armistice du 11 novembre 1918 et la Commémoration de la Victoire et de la Paix. La loi du 28 février 2012 élargit la portée à l'ensemble des Morts pour la France. C'est donc la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre.





Une brocante sous le soleil

La brocante du 1^{er} mai organisée par l'ASTRM compte parmi les manifestations marquantes sur la commune.

Chaque année, la même question taraude l'esprit des organisateurs de la Brocante du 1^{er} mai : le soleil sera-t-il au rendez-vous ? Pour leur édition 2019, ils n'auront pas été déçus. Il n'en fallait pas plus pour que les curieux viennent en masse déambuler dans les rues du village.

Dès le petit jour, les exposants étaient à pied d'œuvre pour installer leurs étals afin d'accueillir les premiers chineurs.

Le succès ne se démentira pas tout au long de cette journée préparée de main de maître par les bénévoles de l'association de foot, il est vrai, rôdés à l'exercice.

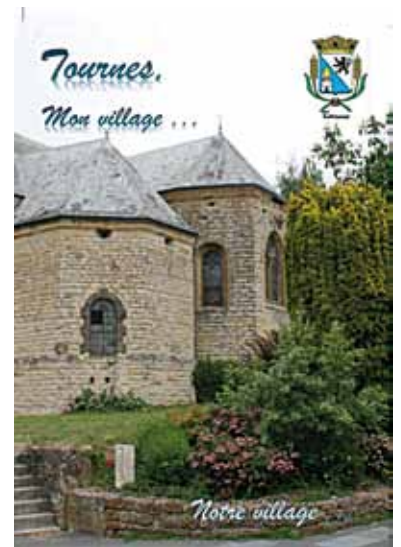
Les attractions pour les enfants n'ont pas désempli... et la buvette non plus.

A n'en pas douter, la satisfaction a été générale parmi la population, les badauds... et, bien sûr, les organisateurs.

Il n'y a plus qu'à espérer que 2020 soit du même cru et que le ciel soit du bon côté !



22 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU PATRIMOINE



Depuis plusieurs années, la commune de Tournes s'associe aux journées européennes du patrimoine.

Pour l'édition 2019, l'Eglise Saint-Martin a été ouverte au public. Une exposition des œuvres de peintres du village avait pris place dans le Chœur de l'église. Etaient ainsi présentées des peintures de Mesdames Yvette BERTRAND, Annie ROGISSART, Céline TARNOWSKI, Marie-Christine THOMAS et de Messieurs Rémy COLAS et Pierre MASSART.

Particularité de cette année, la publication d'une brochure mettant en lumière le patrimoine de la commune. Tirée à 300 exemplaires, cette brochure a été distribuée aux quelques 70 visiteurs et est tenue en mairie à la disposition des habitants.

Tous les visiteurs ont salué la belle organisation de cette journée.

TOURNES INFO N° 12

UNE ROSE, UN ESPOIR

C'est malheureusement la pluie qui a accompagné les motards pendant tout ce dimanche 28 avril. Pas de quoi entamer l'ardeur et la bonne humeur de nos bikers qui ont bravé les éléments hostiles pour mener à bien leur mission du jour. Ils en ont été récompensés. Leur collecte de 47 910,05 euros sur l'ensemble du département a été remise le 18 mai à la Ligue Contre le cancer des Ardennes.



Cette année encore, l'un des huit groupes de motards qui ont sillonné les Ardennes avait choisi notre salle des fêtes comme base logistique.



COURSES CYCLISTES DU VELO CLUB DE CHARLEVILLE

Le 28 avril, le Parc d'activités Ardenne Emeraude a servi de cadre aux courses cyclistes organisées par l'Union Vélo Club de Charleville-Mézières.



Tournésienne, une deuxième édition réussie

Le 4 mai dernier, Tournes accueillait pour la seconde année consécutive sa corrida à travers les rues du village.

Toute l'équipe organisatrice s'est montrée satisfaite de cette journée qui s'est bien déroulée : une belle affluence, malgré un temps incertain. Finalement, « on est passé entre les gouttes » se sont réjouis les organisateurs.

Première satisfaction, la bonne participation des enfants : à 17h30, ils étaient plus de 80 inscrits aux courses « pour le plaisir », même si certaines arrivées ont été disputées par les meilleurs.

Seconde satisfaction, les spectateurs ont répondu nombreux. Ce fut aussi une belle fête pour le village.

Du côté des adultes, le nombre d'inscrits de l'an dernier a été dépassé avec 150 finishers de niveaux divers : des amateurs non licenciés, des Tournésiens,

de nombreux amis et également des athlètes confirmés. Le parcours, varié, a respecté la tradition des corridas et a semblé plaire aux coureurs. Le vainqueur est le renommé David DUQUESNOY, champion de France 2016 du 100 km. Il a été suivi de Sébastien NAUTREZ, Alan CHARTIER et Mickaël NEVEUX.

Chez les femmes, Noémie FLOTTE devance Corinne SINDIC et Magaly MOREL.

Un grand merci à tous les bénévoles, l'ACGN, la mairie de Tournes et ses employés et tous nos fidèles sponsors.

Rendez-vous est donné le dimanche 19 avril 2020, pour la 3^{ème} édition.



La Chorale Diapason



Printemps musical

Plusieurs manifestations culturelles se sont tenues sur la commune, au premier rang desquelles trois représentations musicales.

A Tournes, le printemps 2019 s'est écrit en musique pour le plus grand bonheur des mélomanes.

Le 12 mai, la salle des fêtes accueillait l'Harmonie S.N.C.F. pour son rendez-vous devenu habituel, ainsi que l'Harmonie Municipale de Monthermé.

Le 2 juin, c'était l'église Saint-Martin qui résonnait aux échos de la Chorale Diapason, accompagnée pour la

circonstance par Bruno PIA, auteur compositeur interprète ardennais. Une belle manière de fêter les 20 ans de la chorale en même temps que les travaux de rénovation de l'église.

Toujours dans le même lieu, la Fête des Cuivres organisée par le Conservatoire de Musique de Charleville-Mézières a apporté une nouvelle touche musicale le 26 juin.

L'Harmonie S.N.C.F. de Charleville-Mézières



L'Harmonie Municipale de Monthermé



La fête des cuivres

THÉÂTRE,
DEMANDEZ LE PROGRAMME



Le 10 mars, la troupe « La Clé des Champs » a régalé son public dans une pièce intitulée Sainte-Jeanne des Folies bonbon.



Le 1^{er} juin, au tour de la troupe du Traco Théâtre de monter sur les planches pour interpréter une pièce au dénouement inattendu.

Domage que la date de programmation n'ait pas favorisé la venue d'un public plus nombreux.



AU DÉTOUR DE LA VISITE DU SÉNAT

De haut en bas :

- La Salle des Conférences, réalisée entre 1852 et 1854, occupe près de 650 m² et son décor est l'un des plus riches du Second Empire.
- Le demi-cercle de l'Hémicycle présidentiel est rythmé de sept statues de grands législateurs.
- La façade du Palais du Luxembourg depuis la Cour d'honneur.



Des Tournésiens au Sénat

Sur l'invitation du sénateur Marc LAMENIE, une délégation de Tournes conduite par le Maire a découvert le Palais du Luxembourg.

UN PEU D'HISTOIRE



Construit en 1625 par Salomon de Brosse pour la Reine Marie de Médicis, le Palais du Luxembourg hébergea la famille royale avant d'être transformée en prison sous la Révolution. En 1800, Napoléon Bonaparte fait transformer le bâtiment par l'architecte CHALGRIN et en 1804, y installe les premiers sénateurs. Ils sont alors 80 et forment le « Sénat Conservateur » chargé d'approuver les décisions de l'empereur. En 1814, après la chute de celui-ci, le Sénat est remplacé par la « Chambre des Pairs ». Mais comment installer les 271 personnes qui la composent ? En 1836, Louis Philippe demande à l'architecte Alphonse DE GISORS d'agrandir le palais. Le bâtiment est tel que nous le voyons aujourd'hui et est, depuis, le siège de notre Sénat.

Samedi 15 juin, 10h00 : le Sénat est étrangement calme. Seuls quelques ouvriers s'affairent dans la Salle des Conférences et troublent à pas feutrés la tranquillité de ce haut lieu de la République. A l'évidence, ce jour-là, les Sénateurs ne siègent pas en session.

Dans la cour, un groupe d'une trentaine de personnes a investi les lieux. Renseignements pris, la petite troupe est partie des Ardennes tôt le matin sous une pluie battante, pour s'offrir une découverte du Sénat. Le soleil revenu, elle est bientôt rejointe par le Sénateur Marc LAMENIE, initiateur de cette visite et qui jouera, pour la circonstance, le rôle de guide éclairé de ces lieux qu'il fréquente assidûment.

Escalier d'Honneur, Salle des Conférences, Galerie des Bustes, Bibliothèque, Salle de la Commission des Finances, Salle du Livre d'Or et, bien sûr, Hémicycle, rien des secrets du Palais n'aura échappé à la curiosité des visiteurs.

Enchantés par leur escapade parisienne, ceux-ci ont pu regagner leur village des Ardennes en se disant : « Nos sénateurs travaillent dans un palais vraiment exceptionnel qui mérite d'être admiré ».



JOURNÉE ROBOTIQUE QUAND LES ROBOTS SUMO FONT LEUR SHOW



Ainsi font font...

Dans le cadre du festival mondial des théâtres de marionnettes, la Municipalité a organisé un spectacle à la salle des fêtes.

Le mercredi 25 septembre dernier, de drôles de figurines se sont invitées à la salle des fêtes de Tournes. Elles y étaient attendues par une pléthore d'enfants et aussi d'adultes. Les petites poupées de bois et de chiffons, manipulées avec dextérité par Soumette AHMED et Thomas BREANT, se sont animées pour

raconter les aventures pittoresques et amusantes de « DABA, l'enfant qui n'aimait pas l'école. »

L'histoire a été adaptée du conte de Salim HATUBOU par Jean-Claude LEPORTIER. Mais, tout ceci n'est qu'un conte, et bien évidemment, nul n'ignore que tous les enfants adorent aller à l'école...



On doit au Club Robot d'ID-Rep Electronic, entreprise installée sur la zone d'activités Emeraude, l'organisation à la salle des fêtes de Tournes, pour la seconde année, d'une manifestation originale.

Le 18 mai en effet, cette équipe de passionnés organisait un concours de robots mini sumo. On pouvait aussi y découvrir une démonstration du robot InMoov et d'impression 3D ... et même s'initier à la programmation. Une belle animation pour intéresser les ados du village, les amateurs d'électronique ou tout simplement les curieux.



**13 JUILLET,
ARRÊT SUR IMAGES**



De haut en bas :

- Des conseillers municipaux au service des habitants... dans un rôle inhabituel.
- Départ de la retraite aux flambeaux avec beaucoup de monde, enfants et autant d'adultes, parents ou non.
- Soirée dansante entre dessert et café.



Festivités estivales

L'été tournésien est rythmé par deux rendez-vous traditionnels : la fête patronale et le 13 juillet.

Tradition solidement établie, dès l'arrivée de l'été, la population tournésienne est conviée à se retrouver pour des moments conviviaux.

Premier de ces rendez-vous, le 23 juin, pour la fête patronale. Malgré les vicissitudes d'organisation, notamment pour trouver des forains, la municipalité s'attache à maintenir cet événement et doit faire preuve d'imagination pour trouver des animations attractives. Après l'apéritif offert par la mairie, la fête a

renoué avec un barbecue organisé par l'association A.T.S. L'après-midi, outre les manèges forains, étaient proposés des jeux robotiques, une démonstration de danses country, un concours de déguisements enfants sur le thème du farwest et l'indispensable buvette, tenue par l'Étincelante.

Quant au 13 juillet, le programme habituel a été respecté : cérémonie officielle devant le monument aux morts, vin d'honneur, dîner offert par la municipalité, retraite aux flambeaux et soirée dansante animée par le DJ EQUINOXE.



Fête patronale : apéritif, barbecue, jeux robotiques...



Un préau pour la cour des maternelles

Gros investissement pour le Syndicat Intercommunal du Pôle Scolaire, un nouveau préau.

Élément indispensable dans une cour de maternelles, le préau sort enfin de terre ! Retardés par des attentes administratives (permis de construire après avis de l'Architecte des Bâtiments de France), les travaux ont démarré début décembre pour une inauguration prévue fin janvier. Les « petits » seront donc dorénavant à l'abri des intempéries et du soleil dès 2020.

Cet investissement de 67 000 euros a pu être financé grâce aux subventions de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et des Contrats de Territoires (Conseil Départemental) et d'un recours à l'emprunt de 40 000 euros contracté par le Syndicat Intercommunal du Pôle Scolaire.

Le Syndicat Intercommunal a la volonté de proposer les meilleures conditions d'enseignement aux élèves ainsi que des services adaptés aux besoins des parents. C'est ainsi qu'un accueil est organisé le matin de 7 h 30 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 18 h 30 les jours scolarisés, de 7 h 30 à 12 h 30 le mercredi, un service de restauration de 11 h 45 à 13 h 30 ainsi qu'un transport scolaire reliant Ham les Moines, Haudrecy, Belval et Sury pendant la pause méridienne, et enfin un Accueil de Loisirs Sans Hébergement la première semaine des vacances de la Toussaint, d'hiver et de printemps.

Malgré ces prestations remarquables, les effectifs ont baissé de 20 élèves à la rentrée de septembre, baisse relative à l'interdiction d'accueillir les enfants de moins de 3 ans. Néanmoins, constatation est faite que 14 % des écoliers partent dans des institutions privées, alors que le taux moyen enregistré est de 10 % sur Ardenne Métropole.

Parallèlement, le Pôle Scolaire accepte des enfants domiciliés dans des communes extérieures sur avis favorable du maire de la commune de résidence de l'enfant ou du regroupement pédagogique intercommunal selon l'article L 212-8 du code de l'éducation.

LE PÔLE SCOLAIRE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE



Déjà équipé de 4 Tableaux Numériques Interactifs (TNI) et de 23 ordinateurs (dont 6 vieillissants), le Pôle Scolaire s'est enrichi de 3 nouveaux TNI, 11 ordinateurs portables, 2 supports mobiles, 1 projecteur, casques et micros, correspondant à un budget de 14 200 euros, subventionnés par le projet « écoles numériques innovantes et ruralité » et la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Ainsi, les 7 classes disposent maintenant de matériels informatiques performants permettant un développement rapide des usages du numérique tout en améliorant l'efficacité et l'équité du système éducatif.

Un joli cadeau de rentrée scolaire pour les élèves et les enseignants, ravis.





Nouvelle Histoire Naturelle

Dès l'installation de l'aire de jeux de la Pépinière terminée, la Municipalité a proposé, lors d'un conseil d'école, la réalisation d'une fresque masquant l'immense mur en parpaings des garages de la rue du Bois de la Rosière.

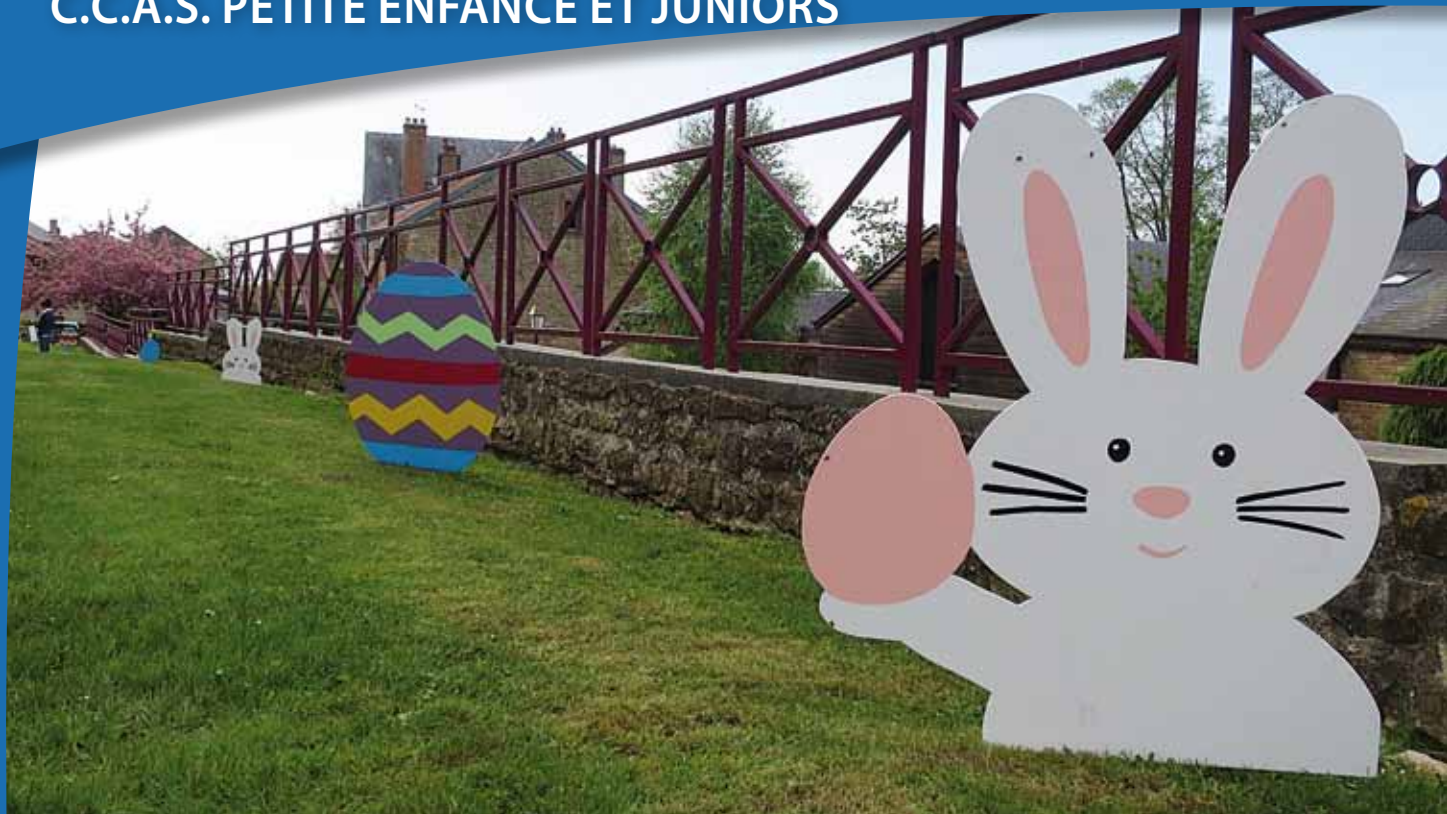
C'est ainsi que dans le cadre d'un Projet Artistique Globalisé (PAG), la magnifique fresque « Nouvelle Histoire Naturelle » a vu le jour, en partenariat avec l'Éducation Nationale, le Ministère de la Culture, la Municipalité et le Syndicat Intercommunal du Pôle Scolaire, et après accord des propriétaires des murs.

C'est par le biais d'un monde imaginaire, féérique, que Julie FAURE-BRAC, artiste plasticienne, a souhaité sensibiliser les enfants à la Nature en s'inspirant des contes et des histoires,

de l'histoire de l'art d'hier et d'aujourd'hui, du monde scientifique. Elle engagea les 87 élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 et leurs enseignants dans un processus de création leur permettant d'articuler les objectifs du parcours d'éducation artistique et culturelle et les compétences spécifiques des programmes, notamment en arts plastiques, en sciences et maîtrise de la langue.

La réalisation a débuté en classe par la création de maquettes. Les enfants ont reporté leurs dessins sur le mur à l'aide d'un quadrillage. Les grandes formes ont alors été tracées à la peinture très diluée pour être remplies ensuite par la peinture définitive. Pour terminer l'œuvre, des finitions plus précises ont été réalisées avec minutie. Elèves, enseignants, parents d'élèves, mais aussi employés communaux, se sont succédés ainsi pendant plusieurs semaines, transformés en peintres amateurs pour un résultat bluffant !





Chasse aux œufs, une première !

A quelques jours de Pâques, lors d'une matinée ensoleillée, œufs et lapins s'étaient donné rendez-vous autour de notre belle église. Cette nouvelle manifestation a connu une réelle affluence de petits paniers prêts à recueillir les œufs factices

... échangés dans un second temps pour de vrais œufs en chocolat ! Un grand merci à l'équipe menuiserie et peinture du C.F.A. de Poix-Terron pour la réalisation des décors !



A.L.S.H. 7

D'année en année, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement connaît un vif succès. 81 enfants de 3 à 12 ans ont ainsi été accueillis du 8 juillet au 9 août.

Hormis les activités traditionnelles (tennis, badminton, ping-pong, pétanque, basket, escrime, piscine, grands jeux, cuisine, ...), les petits vacanciers ont apprécié les sorties extérieures, en particulier le parc Argonne Découverte, le domaine de Vendresse, la ferme d'Eteignières et l'écurie du Taillis, sans oublier Charleville-Mézières avec son bowling et son cinéma.

L'équipe d'animation diplômée, bienveillante et dynamique, dirigée par Caroline a reçu le jour de la kermesse les félicitations et les remerciements des parents, grands-parents et élus pour son professionnalisme, sa discipline et sa rigueur. Bravo !





Saint-Nicolas

Ce 8 décembre, la pluie cessa dès l'arrivée de Saint-Nicolas.

Les sabots de la jument retentirent dans les rues du village et les enfants accoururent pour recevoir leur sachet de friandises avant de monter dans la calèche de Monsieur BLIN. Un goûter gargantuesque les attendait alors dans la grande salle des fêtes décorée pour

l'occasion : barbe à papa, pop-corn, gaufres, crêpes confectionnées par les membres du C.C.A.S. Les parents, quant à eux, dégustaient un savoureux vin chaud aux agrumes et épices. Des chants de Noël résonnaient... une ambiance tel un conte de Charles Dickens !



ILS ÉTAIENT À L'HONNEUR



Ce repas-dansant a également été l'occasion de mettre à l'honneur Madame Hélène SCHAFFNER, 89 ans et Monsieur Serge HAMIOT, 85 ans, doyens du jour, et de récompenser Madame Monique MELLIER et Monsieur Gérald TAILLEUR, gagnants de la traditionnelle tombola.

COFFRETS GOURMANDS

Parallèlement, 68 coffrets gourmands ont été distribués par les membres du C.C.A.S. aux séniors n'ayant pu ou désiré assister au repas, ainsi que 21 bons d'achat aux personnes porteuses d'un handicap égal ou supérieur à 50 %.



Repas des Anciens

Ce rendez-vous offert par le C.C.A.S. est toujours très attendu par les séniors de la commune.

Le repas des aînés est un moment toujours très attendu et le rendez-vous annuel incontournable de nos séniors âgés de 65 ans et plus. Ce moment permet aux personnes parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir de faire des retrouvailles amicales autour d'un excellent repas, préparé cette année par la maison GRANDJEAN.

L'orchestre EPSILON transportait nos anciens au cœur des années 70 avec des reprises, entre autres, du groupe emblématique ABBA.

En quelques coups de crayon, ELVIS dessinait la caricature douce des personnes intéressées qui garderont le souvenir d'un moment drôle et original.



Goudronnage de la Place du Château



ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE VOIRIE ENGAGÉS EN 2019

Le gravillonnage de la rue Marcel Fay redonne un nouvel aspect à cette voie desservant le terrain de football



La rénovation du sentier piétonnier reliant la rue Charles de Gaulle et la réalisation de l'accès pompier depuis l'impasse du Pâquis apportent la touche finale aux travaux de réhabilitation du Hameau des Fontaines.

La commune aux petits soins pour sa voirie

L'entretien et la rénovation des rues du village sont une priorité constante du Conseil Municipal.

Année après année, des travaux sont engagés dans le village pour rénover la voirie. C'est ainsi qu'en 2018, la voirie du Hameau des Fontaines a été entièrement réhabilitée ainsi que la rue du Bois de la Rosière et la route d'Arreux (ces derniers travaux étant conduits et financés par le Conseil Départemental). Les trottoirs de la rue Marcel Fay pour la partie gauche ont également été refaits.

La municipalité a poursuivi son effort en 2019 et s'est attaquée à la Place du Château, à la rue de la Citadelle et à la rue de la Suine. Pour les deux premiers sites, la chaussée a été décapée avant d'être goudronnée. Concernant la rue de la Suine, moins fréquentée, c'est la technique du gravillonnage qui a été retenue.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par l'entreprise COLAS en moins d'une semaine. La durée du chantier a été imposée dans le cahier des charges pour limiter la gêne occasionnée aux riverains. En parallèle, le Conseil Municipal a fait procéder à l'achèvement des derniers travaux rue Marcel Fay avec le gravillonnage

de la chaussée ainsi qu'au Hameau des Fontaines : réalisation de l'accès pompier par l'impasse du Pâquis et du chemin piétonnier permettant une liaison directe avec la rue Charles de Gaulle. Ces différents aménagements ont été confiés à l'entreprise STP de la Vence.

L'entretien de la voirie représente un coût important pour le budget communal, d'autant qu'aucune subvention n'est plus accordée pour ce type d'investissement qui est donc supporté en totalité par les finances locales.

Malgré ce handicap, l'entretien régulier des rues de la commune est une nécessité pour éviter leur détérioration trop importante et des coûts de rénovation beaucoup plus élevés.

La constance de la politique communale porte ses fruits. Les rues du village sont pratiquement toutes en parfait état. Les priorités futures devraient concerner les rues d'Ambelle et des Sept Fontaines ainsi que les trottoirs de la rue de la Citadelle pour doter la commune d'un réseau routier impeccable pour le plus grand confort des habitants.



Retour en images sur les travaux de voirie

Grignotage et goudronnage de la Place du Château



Grignotage et goudronnage de la rue de la Citadelle



Gravillonnage de la rue de la Suine





Mise en conformité des bâtiments communaux

La première tranche des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux a démarré.

C'est la loi Handicap du 11 février 2005 qui impose à tous les propriétaires d'établissements recevant du public (ERP) de les mettre en accessibilité, dans un délai de 10 ans, délai qui expirait le 1er janvier 2015. Le non-respect de cette obligation expose le propriétaire à des sanctions administratives pouvant atteindre 5 000 euros, mais surtout à des sanctions pénales jusqu'à 225 000 euros. Face aux difficultés de mise en œuvre de cette loi, notamment pour des raisons financières, une ordonnance du 26 septembre 2014 a rebattu les cartes et repoussé la limite légale de 2015 pour déposer un dossier Ad'AP sans risque de pénalités. Cette nouvelle phase transitoire s'est achevée le 31 mars 2019.

L'agenda de la commune

Dès la fin 2017, la commune a fait établir par un bureau d'étude spécialisé, la SOCOTEC, un diagnostic complet de ses bâtiments publics.

En 2018, elle a déposé un dossier Ad'AP en préfecture, prévoyant une première tranche de travaux pour la mise en conformité de la maison des associations, de la salle des fêtes et du pôle scolaire. Cette même année,

un bureau d'architecte de Charleville, TDA, a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux, estimés dans une première évaluation à plus de 200 000 euros !

En 2019, après plusieurs réunions de travail qui ont permis à la commune de faire diminuer significativement la facture, un marché est lancé pour retenir les entreprises chargées des travaux. Le montant en a été fixé à 143 919 euros hors taxes (172 703 euros TTC).

Une subvention de 36 000 euros a été attribuée par la Préfecture au titre du FSIL.

Démarrage des travaux

Les travaux ont débuté sur les trois sites à l'automne 2019. Ils ont principalement porté sur les sanitaires et l'acquisition d'un élévateur mobile pour les personnes à mobilité réduite permettant l'accès à l'estrade de la salle des fêtes.

La commune devra poursuivre son effort. Il reste à mettre en conformité la mairie, l'église et les vestiaires du terrain de football. Les études sont d'ores et déjà lancées. En 2020, une deuxième tranche de travaux portera sur la mairie et l'église.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN



L'église Saint-Martin, classée au titre des bâtiments historiques par un arrêté du 28 novembre 1923, appartient à la commune. Il revient à celle-ci d'en assurer l'entretien et les réparations.

Divers travaux ont été engagés, tant à l'intérieur de l'édifice qu'à l'extérieur : réfection de la toiture, badigeonnage des voûtes et de la sacristie, remise en état du portail.

D'autres travaux avaient déjà été réalisés en 2018.

La commune et la paroisse, avec l'appui de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, procède actuellement à un inventaire complémentaire des objets d'art à l'intérieur de l'église susceptibles d'être classés au titre des monuments historiques.

LES DIX COMMUNES MEMBRES



La répartition des parts entre les dix communes constituant le Syndicat a été établie sur la base de la population de 1962.

- Arreux : 5,9%
- Belval : 3,1%
- Damouzy : 6,5%
- Etion (Charleville-Mézières) : 19,5%
- Houldizy : 5,0%
- Neuville les This : 7,0%
- This : 4,2%
- Sury : 1,9%
- Tournes : 15,0%
- Warcq : 31,9%

La commune de Tournes est ainsi propriétaire de 15% de ce patrimoine forestier.

LA GESTION DU SYNDICAT

Le Syndicat des Onze Communes de Warcq est un établissement public de coopération intercommunale administré par un Comité Syndical composé de 20 délégués élus par les conseils municipaux des communes, à raison de 2 délégués chacune. Chaque délégué dispose d'une voix délibérative.

Le mandat des délégués est lié à celui du Conseil Municipal. A chaque élection municipale, les délégués sont réélus.

Le Comité Syndical se réunit une fois par semestre.

TOURNES INFO N° 12



Le Conseil syndical sur le terrain

Forêt des Onze Communes, un patrimoine méconnu

Tournes fait partie du Syndicat Forestier des Onze Communes de Warcq. Mais de quoi s'agit-il au juste ?

Peu nombreux sont les habitants de Tournes qui savent qu'ils sont des propriétaires forestiers. Certes, des propriétaires par délégation, mais propriétaires quand même !

En effet, Tournes compte parmi les 10 communes composant «le Syndicat Forestier des Onze Communes de Warcq» et est donc propriétaire en indivision des quelque 250 hectares de bois et forêts qui constituent le patrimoine du Syndicat.

Comment en est-on arrivé à cette situation ? Le syndicat a déjà une longue histoire. Pour en retrouver l'origine, il faut remonter au 10^{ème} siècle, au temps de la Prévôté de Warcq fondée par les Comtes de Chiny, laquelle fut rattachée en 1380 au Comté de Rethel.

A sa création, la Prévôté comptait 8 communes, puis 11 à partir de 1870. La commune de Sorel ayant fusionné avec Damouzy, le nombre de communes membres est ramené à 10, situation actuelle.

Voilà pour l'histoire ! Aujourd'hui, Le patrimoine forestier du syndicat s'étend sur 250 hectares, principalement sur la commune de Damouzy (208 hectares), le reste se situant sur les communes de Houldizy et de Nouzonville pour respectivement, 5 et 37 hectares.

A quoi sert exactement ce syndicat ? Sa vocation et son utilité sont de

LE BUDGET DU SYNDICAT

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement des ventes de bois et des droits de chasse. Les dépenses concernent les charges à caractère général telles que les frais de gardiennage, les assurances, les frais d'entretien et les impôts fonciers.

Les recettes d'investissement sont surtout constituées du remboursement de TVA. Les dépenses d'investissement varient souvent d'une année à l'autre. Suivant les opportunités, les résultats excédentaires du syndicat sont réinvestis dans l'achat de nouvelles parcelles qui viennent grossir le patrimoine forestier du syndicat. C'est ainsi que le syndicat a acquis, depuis 1989, une soixantaine d'hectares supplémentaires.

faciliter la mise en valeur, la gestion et l'amélioration de la rentabilité des bois, forêts et terrains lui appartenant, et de favoriser leur équipement et leur boisement.

Vous savez maintenant tout ou presque sur le Syndicat Forestier des Onze Communes, qui ne sont en réalité que dix, et pourquoi vous êtes d'heureux propriétaires forestiers.

Budget 2019

La part belle aux investissements

FINANCES Le budget 2019 s'inscrit dans la continuité des années précédentes : maîtrise des dépenses de fonctionnement, réduction des taxes locales et effort soutenu aux investissements.

Il est de coutume de présenter dans ce magazine le compte administratif de l'exercice écoulé. Celui-ci n'étant pas encore définitivement arrêté, le Conseil Municipal a choisi de présenter le budget 2019.

Voté le 29 mars 2019, le budget primitif de la commune traduit les orientations mises en œuvre par le Conseil Municipal. Ce document retrace les dépenses et les recettes prévisionnelles, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

Précisons d'emblée que les dépenses programmées dans le budget sont rarement réalisées en totalité. Le résultat comptable définitif est donc généralement plus favorable que le résultat prévu au budget.

Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Pour une large part, les recettes de fonctionnement prévues dans le budget proviennent des excédents de fonctionnement accumulés au cours des exercices précédents. C'est ce qu'on appelle "les recettes de fonctionnement reportées". Elles s'élèvent à 1 705 225 euros.

A cela, s'ajoutent les recettes propres à l'exercice 2019 :

- les produits de la taxe d'habitation et des taxes foncières ;
- l'attribution de compensation (il s'agit du reversement par Ardenne Métropole d'une contribution compensant la suppression de la taxe professionnelle au profit de la commune) ;
- et diverses recettes de gestion, notamment les dotations de l'Etat.

Les recettes de l'exercice sont globalement en diminution, du fait de la baisse du taux des taxes locales et des dotations de l'état. Hormis les produits de la fiscalité locale, la commune n'a que peu de levier pour agir sur le montant des recettes de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement (1 502 171 euros) enregistrent une baisse de 192 409 euros par rapport au budget 2018. C'est ce chiffre qui permet de mesurer les efforts engagés par l'équipe municipale pour diminuer les dépenses de fonctionnement.

Tous les postes de dépenses sont concernés par cette baisse, à l'exception des charges de personnel (350 500 euros) qui sont impactées par la hausse des cotisations sociales.

Les excédents de la section de fonctionnement servent à financer les opérations d'équipements de la commune. Ainsi, le budget 2019 prévoit un versement de 471 420 euros à la section d'investissement pour équilibrer celle-ci. Ce montant apparaît donc comme une dépense de la section de fonctionnement que l'on retrouve en recette de la section d'investissement.

Réduction de la fiscalité locale

Principales ressources de la commune, les taxes locales ont été diminuées en 2019 de 2,4 % ... pour la troisième année consécutive ! En trois ans, cela représente une baisse cumulée de 7% du taux des taxes locales de la commune.

SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION, OÙ EN EST-ON ?

Annoncée dans le programme électoral du Président de la République, la suppression de la taxe d'habitation pour la résidence principale suit son bonhomme de chemin.

Première étape, sa suppression progressive pour les 80% de la population la moins bien lotie, a démarré en 2018. En 2019, les contribuables concernés ont bénéficié d'un allègement de 65% de leur taxe. Celle-ci sera définitivement supprimée en 2020.

Seconde étape, la taxe d'habitation sera également supprimée en 3 ans pour les autres contribuables : l'exonération serait égale à 30 % en 2021. Elle serait portée à 65 % en 2022 et à 100% en 2023.

QUELLE INCIDENCE POUR LES FINANCES DE LA COMMUNE ?

La suppression de la taxe d'habitation représente un manque à gagner important pour le budget communal (le produit de cette taxe a rapporté 193 282 euros en 2019). En 2018 et 2019, l'Etat a compensé intégralement cette perte de recette.

Qu'en sera-t-il pour les années à venir ? En 2020, il n'y a pas trop d'inquiétudes à avoir, l'Etat s'étant engagé à maintenir la compensation à l'euro près. Notons toutefois que l'état a décidé que le taux de la taxe d'habitation 2020 sera figé à son niveau de 2019. Ainsi, le Conseil Municipal n'aura pas la possibilité en 2020 de poursuivre sa politique de baisse des taux engagée depuis 2017.

A partir de 2021, en revanche, les choses pourraient se compliquer sérieusement. En effet, pour compenser le manque à gagner pour les communes, le gouvernement a décidé de retirer aux Conseils Départementaux la fraction de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour la "donner" aux municipalités. Les départements recevraient en échange une fraction de la TVA, un impôt national.

Ce système de compensation, pour le moins complexe, ne changerait rien pour le contribuable. En revanche, cela va contraindre le Conseil Municipal à s'interroger sur la politique fiscale qu'il devra conduire les prochaines années.

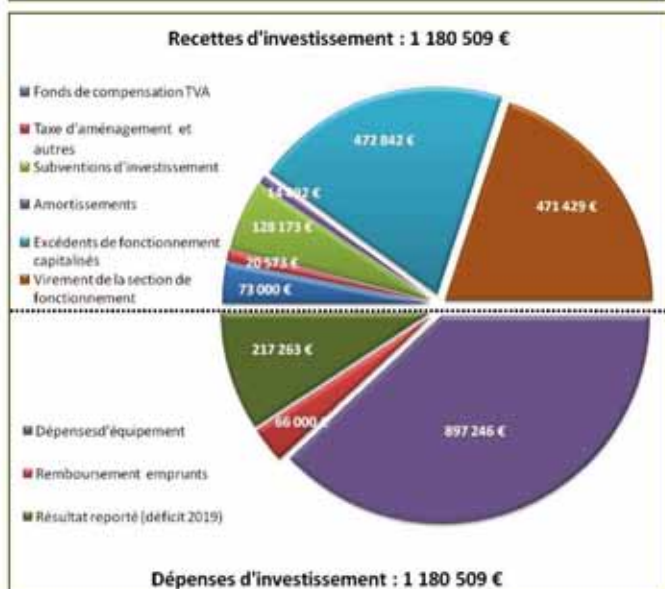
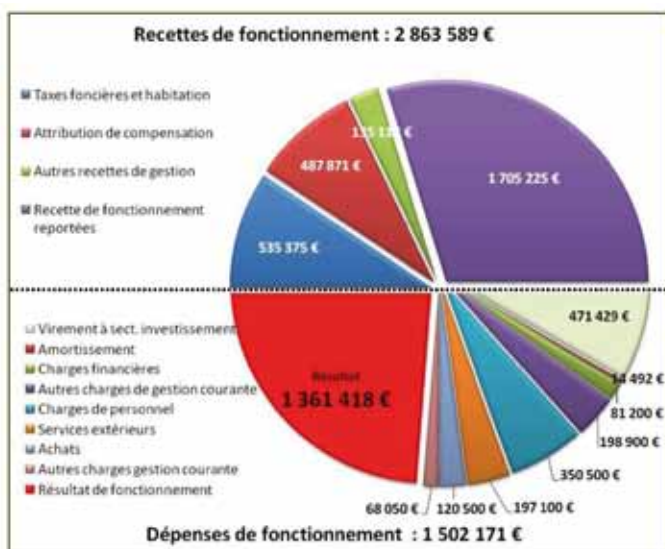
Effort soutenu aux investissements

Avec un montant prévisionnel d'équipements de 897 246 euros (détaillé dans le tableau ci-contre), le budget 2019 donne une orientation forte en faveur des équipements de la commune. Le remboursement de la dette pour sa part, s'élève à 66 000 euros.

Ces investissements sont financés par diverses ressources :

- le remboursement de la TVA payée sur les dépenses d'investissement (fonds de compensation TVA) ;
- la taxe d'aménagement, ce produit restant très modeste ;
- les subventions d'équipements (dont le montant dépend pour beaucoup de l'énergie déployée pour les obtenir !) ;
- les excédents de fonctionnement capitalisés. Cette somme, prélevée sur la section de fonctionnement, est affectée par délibération du Conseil Municipal pour combler le déficit de la section d'investissement constaté l'année précédente.
- le virement de la section de fonctionnement pour équilibrer la section d'investissement (recettes = dépenses).

Ainsi, malgré un niveau élevé d'investissements et la politique de baisse des taxes locales, les finances de la commune restent parfaitement saines, grâce à une maîtrise rigoureuse des dépenses de fonctionnement.



INVESTISSEMENTS PRÉVUS AU BUDGET 2019

897 246 euros de dépenses d'équipements ont été portés au budget 2019, les postes les plus importants concernant la voirie et les immeubles communaux.

Les montants mentionnés ci-après sont des montants TVA incluse, étant précisé que la commune récupère cette TVA, mais avec un décalage dans le temps.

Certaines de ces dépenses correspondent à des travaux réalisés en 2018 mais non encore payés. Précisons enfin qu'il s'agit d'enveloppes d'autorisation de dépenses et que, dans la réalité, les dépenses effectivement engagées seront, globalement, inférieures à ces chiffres.

Travaux de voirie

Aménagement Hameau des Fontaines	164 310 €
Trottoirs et chaussée rue Marcel Fay	83 850 €
Travaux complémentaires rue Fay	4 800 €
Rue de la Citadelle, rue de la Suine, place du Château	100 000 €
Travaux divers	480 €

Aménagement des rues et jardins

Traçage parking place du Château	500 €
Sentier piétonnier de La Pépîne	13 051 €
Jeux et espaces verts de la Pépîne	50 600 €
Aménagement de rues diverses	20 500 €
Plantes vivaces	2 500 €

Eclairage public

Lampadaires	24 000 €
-------------	----------

Acquisition de matériels

Monuments aux morts	2 610 €
Vidéo protection	57 800 €
Matériels divers	15 000 €
Immeubles communaux	
Rejointoiement du mur de l'église	6 436 €
Renforcement du mur de l'église	50 605 €
Aménagement logements communaux	9 000 €
Bâtiments publics	17 000 €
Travaux Ad'AP salle des fêtes	100 000 €
Travaux Ad'AP maison des associations	52 500 €
Travaux Ad'AP pôle scolaire	45 000 €
Maitrise d'œuvre et missions techniques Ad'AP	14 843 €

Acquisition de parcelles

Achat de terrain	11 400 €
------------------	----------

Etudes

Projet de salle des sports	20 000 €
----------------------------	----------



La Pépîne, espace sans tabac

Après deux années de travaux, la Pépîne a été ouverte officiellement au public. Avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé, une convention avec la Ligue Contre le Cancer a labellisé cet "espace sans tabac".

Les travaux d'aménagement du site de "La Pépîne" ont démarré en 2017 avec l'abattage des frênes malades qui peuplaient ce qui ressemblait à une friche livrée à la nature. Il a fallu ensuite débiter le bois, dessoucher et aplanir le terrain avant de lui donner sa destination finale, à savoir une aire de jeux et un verger partagé. En 2018, l'essentiel des installations a été réalisé par l'entreprise ID Verde : pose des revêtements et mise en place des jeux, implantation de tables et de bancs, semis de la pelouse, plantation d'arbres fruitiers. Les ultimes agencements ont pu être réalisés au premier trimestre 2019, permettant l'ouverture au public au début du mois de mai.

Un label espace sans tabac

Approché par le Comité départemental de la Ligue Contre le Cancer, le Conseil Municipal a décidé de répondre favorablement à la sollicitation de cet organisme et a signé une convention de partenariat au terme de laquelle "La Pépîne" a reçu le label officiel de lieu sans tabac.

Ce label a été inauguré officiellement le 18 juin dernier en présence de différentes personnalités et des enfants du pôle scolaire que la municipalité a voulu sensibiliser sur les dangers et les méfaits du tabac.

Boulodrome et terrain multisports aussi

Deux autres espaces publics sont labellisés sans tabac : le boulodrome de la rue de la Citadelle et le terrain multisports "Noël SAINGERY". La commune de Tournes est ainsi pionnière en la matière, puisqu'elle est la première commune ardennaise à avoir labellisé des espaces sans tabac.

Depuis son ouverture, la fréquentation de "La Pépîne" témoigne de son succès et de l'utilité de cet espace ludique. Il est d'autant plus regrettable de constater déjà des dégradations dues à des béquilles de scooters, malgré l'interdiction. Nous comptons sur la vigilance des parents pour rappeler cette interdiction à leurs enfants. Pour éviter que ce genre d'incidents ne se reproduise à l'avenir, deux portillons anti-cycle ont été installés.

INAUGURATION DES PREMIERS ESPACES SANS TABAC LABELLISÉS DANS LES ARDENNES PAR LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Le Maire de Tournes a trouvé les mots justes pour dénoncer les dangers du tabagisme.



Les enfants ont procédé à un lâcher de ballons.

PROJET DE CONSTRUCTION DE LA MAISON DE SANTE



Depuis septembre 2016, la municipalité s'est engagée aux côtés des praticiens du Cabinet Médical pour construire une nouvelle Maison de Santé, plus vaste, plus conforme et adaptée aux exigences actuelles.

Avec le concours de l'Agence Régionale de Santé, Ardenne Métropole a accepté de porter ce projet à Tournes et de construire cette Maison de Santé qui sera ensuite louée aux praticiens. Cette Maison de Santé sera construite rue de la gare, à l'emplacement du bâtiment qui jouxte la salle d'activités culturelles et sportives.

Il a fallu de nombreuses réunions pour élaborer ce projet. Les services d'Ardenne Métropole ont ensuite effectué le montage financier de ce projet et appelé des subventions. Différents partenaires sont intervenus pour finaliser le dossier. Un comité de pilotage s'est réuni, des architectes ont fait part de leurs idées et un concours va permettre de choisir le cabinet d'architecture. Un appel d'offres (entreprises) aura lieu ensuite et on peut penser que les travaux débiteront à l'été 2020. Les délais semblent longs, mais ce projet est d'une grande ampleur.

Soyons patients...



Les Vœux du Maire

Une affluence record a marqué la cérémonie des vœux 2020.

Ce sont les rythmes brésiliens du groupe Batucada qui ont accueilli la population à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux de ce début d'année 2020. L'occasion pour le Maire de remercier tous les acteurs locaux qui contribuent à l'animation du village. Plusieurs invités de marque avaient tenu à être présents : les maires des communes voisines, le député Pierre CORDIER, le sénateur Benoît HURÉ, Véronique CORME, assistante parlementaire du sénateur Marc LAMENIE, Michel NORMAND représentant le Conseil Départemental, le Président d'Ardenne Métropole, Boris RAVIGNON et le Président de la CCI, Gérard SPIRE. Tous ont salué la vitalité de la commune de Tournes et se sont plu à souligner la qualité de leurs relations partenariales et pragmatiques avec la Municipalité.

Dans sa prise de paroles, le Maire est revenu brièvement sur les réalisations de l'année 2019, présentées plus en détail dans un diaporama, et sur les projets des mois à venir.

Depuis 3 ans, la cérémonie des vœux est aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux habitants, qui se sont vu offrir un petit cadeau de bienvenue. La rencontre s'est poursuivie autour du verre de l'amitié. Une réunion très sympathique, symbole de la cohésion du village.

DES REMERCIEMENTS MÉRITÉS

A des titres divers, ils ont occupé une place particulière dans la vie du village et c'est donc logiquement que le Maire a voulu les remercier devant l'ensemble de la population.

Madame le Docteur Sophie POTENTIER a fait valoir des droits à une retraite bien méritée, après avoir suivi d'innombrables habitants de Tournes et des environs.

Autre figure bien connue du village, l'abbé Jean-Paul DREZE, qui quitte notre paroisse pour d'autres horizons. Ses ouailles et les dames du yoga le regretteront. Son sens de l'humour et son rire vont nous manquer.

Dans un autre registre, musical celui-là, Monsieur Edie FAY, chef de chœur de Diapason, a transmis sa "baguette" à son successeur, tout en restant parmi ses amis choristes.

Avec Monsieur Fabrice FRADET, c'est le sport qui a été mis en avant. Sportif accompli, Président du club de canoë kayak de Sedan, il est l'entraîneur du kayakiste multimédaillé Etienne HUBERT, qui prépare les prochains jeux olympiques de Tokyo.



Accueil des nouveaux habitants



Assemblée générale des Anciens combattants

Notre commune a été retenue en 2019 pour être le siège de l'Assemblée Générale des Anciens Combattants des Ardennes, le 16 novembre dernier.



Pas moins de 130 personnes ont assisté à cette réunion annuelle qui s'est tenue à la salle des fêtes, en présence des représentants de toutes les sections AC du département.

Un nouveau bureau a été élu lors de cette Assemblée Générale. Monsieur VIROLLET ayant souhaité cesser ses fonctions de Président, c'est Monsieur GERARD qui a été élu à ce poste. Un moment convivial a clôturé cette sympathique réunion.

RÉUNION DES MAIRES ET DES SECRÉTAIRES DE MAIRIE À TOURNES



Le Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) et le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale ont réuni 120 personnes, élus et secrétaires de mairie des quatre coins du département, à la salle des fêtes pour une réunion d'information ayant pour thème "la loi de transformation de la Fonction Publique".

Une belle occasion pour faire découvrir notre village et vanter ses attraits.

Découverte de munitions de guerre

A plusieurs reprises et en quelques jours, les artificiers du centre de déminage de Châlons-en-Champagne sont intervenus pour procéder à des neutralisations d'explosifs.

Ce fut d'abord un agriculteur qui déterra un obus de la guerre 14-18 en labourant son champ. Heureusement, celui-ci était totalement oxydé et vidé de sa poudre.

Une autre découverte eut lieu près de la ligne de chemin de fer, à quelques encablures de la gare. Un obus de la dernière guerre était enfoui sous le ballast. Lors des travaux de consolidation de la voie, une entreprise dut cesser immédiatement ses travaux et établir un périmètre de sécurité. On ne sait si cet obus aurait pu exploser.

Ensuite, et se fiant aux rumeurs locales, nous avons remarqué une

bombe de la première guerre mondiale, dans la Noue, sous le pont d'Haudrecy.

Celle-ci ne pesait pas moins de 120 kg ; 45 kg de poudre se trouvaient à l'intérieur. Il a fallu toute l'énergie et la dextérité des artificiers pour l'ôter de cet endroit.

Un conseil : si d'aventure vous trouvez un tel engin, n'y touchez surtout pas et prévenez immédiatement la mairie.



La Chorale Diapason en concert à Tournes en 2014



Les 20 ans de Diapason

On n'a pas tous les jours 20 ans... Un nouveau titre au répertoire de la chorale Diapason !

En 2019, l'association DIAPASON a fêté ses 20 ans d'existence. Sylvain NOIR, son premier président, dépose ses statuts en préfecture le 30 août 1999 ; son siège social est installé à Tournes.

L'aventure commence en réalité 7 ans plus tôt, à l'initiative de Florence HAMROUN-DRUMEL et bientôt sous les auspices du Syndicat Intercommunal de Musique. Un petit groupe se réunit régulièrement pour travailler quelques œuvres de musique sacrée, mais également des chants traditionnels et de variété : l'ébauche d'un répertoire qui devient vite tout un programme présenté en public lors d'un premier concert à l'Eglise de Ham-les-Moines, le 17 juin 1995.

Le rythme s'est installé, les concerts se succèdent. Très vite, la chorale se produit pour la première fois à Tournes le 3 avril 1998. Le rendez-vous deviendra annuel à l'église, puis à la salle des fêtes.

DIAPASON se sent pousser des ailes... En avril 1999, direction Prague en compagnie de la chorale "Chantarden" de Carignan pour un concert dans la capitale tchèque, avec les chœurs de l'université qui seront, à leur tour, accueillis à Charleville et Sedan au mois d'août de la même année.

De grands moments vont ainsi se succéder ; ils restent dans la mémoire des choristes et sans doute des spectateurs :

- une comédie musicale, « Les Misérables », en 2002 ;
- un spectacle lyrique, « Une Folle Journée », en 2003, avec l'association "En'Chan'Té" ;
- un hommage à Edith Piaf, en 2004 ;
- une double rencontre à Tournes, puis dans le Nord, avec la chorale de St André-lez-Lille, en 2007 et 2009 ;
- toujours des rencontres et des spectacles à Tournes, puis en Lorraine, avec « les Croissants d'or » de Lunéville, en 2013 et 2015.

C'est à ce moment, dès la rentrée 2013, qu'Edie FAY a pris la direction de la chorale. Les habitants de Tournes ont pu apprécier les prestations du Big Band de l'ensemble "Gabriele Leone" et de l'atelier "Batucada" qui ont partagé la scène de la salle de fête avec les choristes ... sans oublier

dernièrement, au mois de Juin, Bruno Pia, qui est venu chanter avec DIAPASON à l'Eglise de Tournes.

Tout ce vécu, toutes ces rencontres, les soutiens du public, de la commune de Tournes, le plaisir sans cesse renouvelé de chanter ensemble, de découvrir un nouveau répertoire, voilà les ingrédients qui permettent aux cinquante choristes d'être confiants pour l'avenir de l'association DIAPASON.

Depuis cette année, DIAPASON suit la baguette de son nouveau chef, Romain DAUGNY. Le chœur retrouve régulièrement en répétition, puis en concert, l'Harmonie de Rimogne, pour associer voix et instruments ; un nouveau défi que les choristes relèvent avec beaucoup de détermination. DIAPASON répète le lundi dès 18h30 à la salle culturelle de Tournes.

Edie FAY a dirigé avec bonheur le Chœur DIAPASON pendant 7 années



La Chorale en représentation à Lunéville en 2015





EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE



Le concours des maisons fleuries récompense les efforts de fleurissement des habitants.

Bien vivre ensemble

Nous sommes tous solidairement responsables du bien-être collectif : le respect de quelques règles simples profite à chacun d'entre nous.

Halte aux nuisances sonores

Le tapage nocturne entre 22h00 et 7h00 constitue une infraction pouvant, depuis un décret du 9 mars 2012, être sanctionnée par une amende.

Pendant la journée, le respect de la tranquillité de son voisinage s'impose également. Un arrêté préfectoral du 18 juin 2009 règlemente les bruits de voisinage et interdit notamment les travaux à l'aide d'outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, etc.) pendant certaines heures de la journée. Ces travaux ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,

- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Ce même arrêté précise que les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures afin d'éviter une gêne pour le voisinage.

Déjections canines, les canisettes sont là pour ça !

Une quarantaine de poubelles ont été installées dans le village. Utilisons-les !

Quatre canisettes sont également à la disposition de nos amis à quatre pattes et des sacs adéquats sont tenus gratuitement à la disposition des propriétaires en mairie.

Balayer devant sa porte

Bien qu'appartenant généralement au domaine public, l'entretien des trottoirs revient à l'occupant qui doit assurer :

- le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- le désherbage,
- le dégagement de la neige ou du verglas,
- l'épandage de sel et de sable visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Brûlage des déchets interdit

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets ménagers et artisanaux. Une tolérance pour le brûlage du bois sec provenant de débroussaillages, taille de haies ou d'arbres est autorisée de décembre à février de 11 h 00 à 15 h 30 et du 1^{er} mars au 15 juin et du 15 septembre au 30 novembre de 10 h 00 à 16 h 30.

Une distance de 100 mètres des habitations doit alors être respectée.



Les 1200 plants de géranium distribués par la commune contribuent à l'embellissement des maisons et jardins des particuliers.



L'équipe technique municipale apporte beaucoup de soins à l'implantation et l'entretien des espaces fleuris et des balconnières du village.



Histoire d'eaux.

Après de multiples avaries, les jets d'eaux de la rue Charles de Gaulle apportent de nouveau une note de fraîcheur.

CHIENS DANGEREUX



Les propriétaires de ces chiens ont des obligations spécifiques. En particulier, ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure sur la voie publique, dans les transports en commun, dans les lieux publics et, plus généralement, dans les locaux ouverts au public et dans les parties communes des immeubles collectifs.

Sous réserve de modifications

janvier 2020

- / Samedi **4** /
VOEUX DU MAIRE
Municipalité
- / Dimanche **5** /
CONCERT
Chorale Diapason et Harmonie
de Rimogne
- / Dimanche **19** /
THÉ DANSANT
Anciens Combattants
- / Dimanche **26** /
CONCERT
Harmonie S.N.C.F.

février 2020

- / Samedi **8** /
REPAS DANSANT
Karaté Club
- / Dimanche **16** /
PETITS DÉJEUNERS ST-VALENTIN
Association Tournes Solidarité
- / Mardi **25** /
REPAS DE LA STE AGATHE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Soleil d'Automne

mars 2020

- / Samedi **7** /
THÉÂTRE
La Clé des Champs
- / Samedi **14** /
REPAS DANSANT
Forêt de Corentin
- / Samedi **28** /
REPAS DANSANT
A.S.T.R.M.

avril 2020

- / Samedi **4** /
LOTO
Parents d'élèves
- / Dimanche **12** /
CIRCUIT DES ARDENNES
- / Mercredi **15** /
CHASSE AUX OEUFS
C.C.A.S.
- / Samedi **18** /
COMBAT MINI SUMO
ID Rep Club Robot
- / Dimanche **19** /
"LA TOURNÉSIEENNE"
A.C.G.N.
- / Dimanche **26** /
UNE ROSE UN ESPOIR
Association de motards

mai 2020

- / Vendredi **1** /
BROCANTE
A.S.T.R.M.
- / Samedi **23** /
JOURNÉE DE PÊCHE
L'Étincelante
- / Dimanche **24** /
THÉÂTRE
Traco Théâtre

juin 2020

- / Dimanche **7** /
CONCERT
Chorale Diapason
- / Vendredi **19** /
KERMESSE
Pôle Scolaire
- / Dimanche **28** /
FÊTE PATRONALE ET BARBECUE
Municipalité et Association
Tournes Solidarité

juillet 2020

- / Lundi **13** /
**REPAS DANSANT ET RETRAITE AUX
FLAMBEAUX**
Municipalité

septembre 2020

- / Dimanche **6** /
RANDONNÉE PEDESTRE
Association Tournes Solidarité
- / Dimanche **13** /
BOIS DE LA ROSIÈRE
Municipalité
- / Dimanche **20** /
JOURNÉE DU PATRIMOINE
Municipalité

novembre 2020

- / Samedi **14** /
BOURSE AUX JOUETS
Parents d'élèves
- / Samedi **21** /
SOIRÉE BEAUJOLAIS
Association Tournes Solidarité
- / Samedi **28** /
TÉLÉTHON
Forêt de Corentin

décembre 2020

- / Dimanche **6** /
SAINT-NICOLAS
C.C.A.S.
- / Dimanche **13** /
REPAS DES ANCIENS
C.C.A.S.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

- 04-02-19
PATOUREAUX Raphaëlle, Lucie, Pauline
- 28-05-19
PASQUIER Anaé
- 17-07-19
ROUSSEAU Victor, Tsurugi, Augustin
- 20-07-19
PREVOST Clothilde, Mona
- 05-09-19
DANCRE Noëlia, Véronique, Claudine
- 20-09-19
DUVAL Johanna, Cassiopée

MARIAGES

- 11-05-19
Justine DURBECQ et Louis Christophe
MERCUSOT
- 29-06-19
Valérie TOURY et Avéline PEREIRA BASTOS
- 27-07-19
Elodie Liliane Marie-Josée AMRANI et
Arnaud RENAUDIN
- 31-08-19
Corentine Marie NOISEAU et Grégoire
Michel BOURGUIGNON
- 13-12-19
Estelle RAMPILLE et Denis BESNARD

DÉCÈS

- 03-01-19
Daniel FLECHEUX à CHARLEVILLE- MÉZIÈRES
- 11-01-19
Patrick D'INNOCENTE à REIMS
- 25-01-19
Michel DURBECQ à BEZANNES
- 22-04-19
Michel CHOQUE à TOURNES
- 01-09-19
Gilbert GODRON à CHARLEVILLE- MÉZIÈRES
- 25-09-19
André TROUVAIN à TOURNES
- 30-09-19
Jean-Claude DELAT à CHARLEVILLE- MÉZIÈRES
- 04-11-19
Maurice CANON à CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
- 05-11-19
Myriam ROCH née FEREE à REIMS
- 23-11-19
Claude GILLOTIN à CHARLEVILLE- MÉZIÈRES
- 01-12-19
Sylvie JACOB née MICHAUX à REIMS

PHOTOS PRIMÉES AU CONCOURS

2019

Photo de Charlotte ANSELMO



Institué en 2017, le concours photos organisé par la mairie s'est installé dans le paysage tournésien. La troisième édition a enregistré un record de participation. Dix photographes se sont disputé les faveurs du jury constitué par Messieurs Jean Marc SEREIN et Jean Paul DREZE. Au terme de délibérations difficiles pour départager les lauréats, le jury a récompensé les trois meilleurs clichés au cours d'une sympathique réunion d'échanges entre les participants et les membres du jury.

Photo de Eilen FREGNAUX



Photo de Laurent LAUNOIS

